

AIX-LES-BAINS

THERMALISME

Les curistes ont la parole

Les Thermes nationaux ont tenu jeudi matin leur premier conseil d'administration en tant qu'établissement public industriel et commercial. Nouveauté : l'accueil au sein de l'assemblée d'un représentant des usagers, qui veut faire entendre la voix du traditionalisme face au vent naissant des nouvelles activités.



Entre Marc Dupont, président du conseil d'administration des Thermes nationaux, et Jean-François Michel, le directeur, Jean-Pierre Grouzard, la voix des curistes, entend veiller au bon traitement du thermalisme traditionnel.

C'est finalement un événement confidentiel, et s'il n'avait pour cadre l'établissement "Pierre de Voûte" de l'économie aixoise, son écho aurait été à peine audible. Mais la tenue du premier conseil d'administration des Thermes nationaux, depuis qu'ils sont devenus un établissement public industriel et commercial (Epic) est une petite révolution pour la structure. En effet, le nouveau statut des thermes, promulgué par le décret du 29 juillet 2004, ne se signifie pas uniquement par la possibilité donnée à l'établissement d'adopter une conduite proche des entreprises de droit privé sur un marché fortement concurrentiel. C'est aussi une nouvelle organisation dans le pilotage de "l'entreprise" à laquelle quinze membres, dont dix nommés en décembre 2004 par le ministre de la Santé Philippe Douste-Blazy, ont donné forme jeudi matin. Leurs deux premières tâches ont été de désigner le président d'un CA élu pour cinq ans, en la personne de Marc Dupont, inspecteur général des affaires sociales, et de voter un budget primitif 2005 tablé à 17,5 millions d'euros en fonctionnement ; à ce montant il faut aussi ajouter les quelque 3,5 millions d'euros d'investissement pour la remise en état de la piscine Pellegrini et d'une partie des locaux attenants. Un "budget stable" selon Jean-François Michel, directeur des Thermes nationaux, et notamment appuyé sur la base d'une

reconquête de 2000 curistes afin de revenir au niveau de 2003. Comment y parvenir ? « Par le marketing direct, la relance à partir d'un fichier clients qui comporte 90000 noms, le lancement d'actions commerciales ou de parrainage, et en améliorant l'accueil. » Des thermes plus volontaires commercialement parlant, c'est une réalité.

Le socle, c'est le médical

Le directeur aura donc à ses côtés, pour le guider dans son avancée, cinq membres représentant l'État, cinq autres pour des fonctionnaires, agents et salariés de l'établissement, et cinq derniers chargés de faire valoir des vues diverses : le professeur en pharmacie André Rambaud, de l'université de Montpellier, apportera sa compétence médicale ; le président du Conseil général de la Savoie, le maire de la ville d'Aix-les-Bains - Dominique Dord a été nommé vice-président du CA - y ajouteront leurs connaissances du contexte économique local ; le président de l'Union régionale des caisses d'assurance maladie saupoudrera le tout d'une approche commandée par la prise en charge des cures ; quant à Jean-Pierre Grouzard, président de la Fédération française des curistes médicalisés (FFCM), il sera la voix des usagers. Et cette dernière nomination est bien la grande nouveauté de cette organisation, si l'on écarte le fait

que le préfet n'assure plus la présidence d'un CA qui passe sous sa tutelle, et non plus celle du ministre compétent.

De ce fait, si l'accent a pu être mis par le président sur l'importance de la sécurité sanitaire, l'efficacité et la pérennité du service médical rendu et établi, ainsi que sur la maîtrise des dépenses, le porte-parole des curistes, lui, veut faire entendre la voix du thermalisme traditionnel. « Le fondement premier du thermalisme français c'est la cure de trois semaines qui représente 97 % de la fréquentation thermique. Je dis prudence dans les investissements consacrés au développement des activités de "thermoludisme", qui ne représentent que 3 % de la fréquentation en 2003. Ce "barbotage" a son utilité mais cela doit être un appoint. Il y a quelques réussites rares, mais elles sont ponctuelles : entre 1999 et 2003, le thermalisme traditionnel a diminué de 5,60%, le secteur du "thermoludisme", dans le même temps, a chuté de 28 %.

N'oublions pas que c'est un marché à la concurrence européenne, qui va même jusqu'à l'Afrique du Nord avec la Tunisie, sur lequel il y a des groupes professionnels qui font très bien cela. J'ajoute que le thermalisme a une vocation sociale et que ceux qui croient que le "barbotage" c'est l'avenir sont une poignée d'aisés ; les curistes, eux, n'auront jamais les moyens de se le payer »

Plus de personnes âgées, plus de rhumatismes, plus de clients potentiels

Voilà un discours surprenant en terre aixoise, là où l'on sait que le vent des activités nouvelles - feuillet Blanc sur le terrain de la Crémaillère, puis avec l'Astoria et maintenant le Radisson - est annoncé ici comme le passage obligé pour donner un bol d'air frais à "l'économie de l'eau".

La démarche 2005 et la création de la quatrième unité de Chevalley voulues par la direction des Thermes laissent plutôt penser que celle-ci veut jouer sur les deux terrains. Le plus sûr moyen pour ne pas glisser au milieu du gué. Toujours est-il que le cœur de M. Grouzard ne semble pas balancer entre les deux secteurs. « Il y a de plus en plus de personnes âgées et forcément de personnes souffrant de rhumatisme, il y a là un gisement colossal, il suffit d'aller chercher ces gens-là. » Soit, mais il faut bien anticiper la menace du déremboursement ? « Je n'y crois pas ! Le renforcement de la médicalisation est le meilleur argument pour maintenir le remboursement des cures thermales par l'assurance maladie. »

Le président Dupont souhaitait jeudi un conseil d'administration constructif, pas de doute il le sera !

Ludovic FAVRE ■